

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B4.1

N° de demande : 2007-8405
Catégorie : Catégorie B, sous-catégorie B4.1 (Conversion d'une homologation temporaire en homologation complète, sans consultation)
Produit : Briquettes Altosid XR
N° d'homologation : 27694
Matière active (m.a.) : Méthoprène (MPR)
N° de document de l'ARLA : 1684329
N° de document de l'ARLA (PDF, anglais) : 1684330
N° de document de l'ARLA (PDF, français) : 1725394

But de la demande

La présente demande vise la conversion de l'homologation temporaire des briquettes Altosid XR (Altosid XR Briquets, n° d'homologation 27694) en homologation complète.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise, ces propriétés n'étant pas modifiées.

Évaluation sanitaire

Les briquettes Altosid XR présentent une faible toxicité par voie orale (DL_{50} supérieure à 5 100 mg/kg de poids corporel chez le rat) et par voie cutanée (DL_{50} supérieure à 2 100 mg/kg de poids corporel chez le lapin). Chez le lapin, le produit entraîne une légère irritation oculaire et une irritation cutanée minime. Altosid XR n'est pas un sensibilisant cutané chez le cobaye.

La préparation commerciale à usage restreint, briquettes Altosid XR (n° d'homologation 27694) a fait l'objet d'une évaluation des risques pour l'environnement. Le profil d'emploi établi pour les briquettes Altosid XR cadre avec le profil d'emploi existant des préparations commerciales contenant la matière active (S)-méthoprène. Au cours de son utilisation, le produit ne devrait donc entraîner aucune augmentation de l'exposition des intervenants en santé publique, des responsables de la lutte contre les moustiques ou de tout autre agent qualifié d'un programme public de démoustication.

Évaluation environnementale

Aucune évaluation environnementale n'a été réalisée puisqu'aucune donnée environnementale additionnelle n'était requise pour appuyer la conversion de l'homologation partielle des briquettes Altosid XR en homologation complète.

Évaluation de la valeur

Wellmark International a présenté une demande afin de convertir le statut d'homologation partielle des briquettes Altosid XR en homologation complète. À cet effet, le titulaire a dû fournir une évaluation plus détaillée du rendement des briquettes Altosid XR. Le titulaire a soumis, tel que requis, les données d'un essai sur l'efficacité. Ces données confirment une diminution importante, tout au long de la saison, de l'émergence de maringouins adultes. Les données soumises à l'appui de l'homologation complète de cette utilisation du produit sont jugées acceptables du point de vue de la valeur et de la durabilité.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a reçu et évalué toutes les données exigées pour la conversion de l'homologation temporaire des briquettes Altosid XR en homologation complète, et elle approuve cette conversion.

Références

PMRA No. 1509036. 2007, Evaluation of ALTOSID® XR SUSTAINED RELEASE BRIQUETS for the Control of Culex mosquitoes in Urban Catch-basins, DACO: 10.2.3.4(E).

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2009

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.